Par e-mail : https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2023/10/31/bombes-carbone-les-etats-premiers-responsables-de-l-exploitation-des-reserves-fossiles_6197505_4355770.html

« Bombes carbone » : les Etats, premiers responsables de l’exploitation des réserves fossiles

Les gouvernements sont appelés à cesser d’octroyer de nouveaux permis d’extraction de charbon, de pétrole et de gaz, alors que dix pays concentrent plus des trois quarts des sites les plus émetteurs de CO2.

Par Perrine Mouterde

Publié le 31 oct 2023

Si les énergies fossiles sont les « bombes » qui menacent le climat, qui en sont les artificiers ? Alors que les regards se tournent le plus souvent vers les grandes majors de l’énergie, la responsabilité des projets d’extraction d’hydrocarbures ou de charbon repose aussi sur les Etats, à qui il revient d’autoriser les forages.

Or, un petit nombre de gouvernements a la main sur l’immense majorité des bombes carbone, ces 422 sites d’extraction identifiés par des chercheurs comme ayant le plus grand potentiel d’émissions de gaz à effet de serre au cours de leur cycle de vie. Dix pays concentrent à eux seuls, sur leur sol, plus des trois quarts de ces mégasites d’extraction de charbon, pétrole et gaz, selon les données compilées par les ONG Data for Good et Eclaircies dans le cadre de l’enquête CarbonBombs.org, révélées par *Le Monde* et un consortium de médias internationaux mardi 31 octobre.

Derrière un trio de tête composé de la Chine, des Etats-Unis et de la Russie, on retrouve parmi les principaux pays hôtes des bombes carbone les Etats du Golfe (Arabie saoudite, Qatar, Irak, Iran), l’Australie, le Canada, l’Inde et le Brésil.

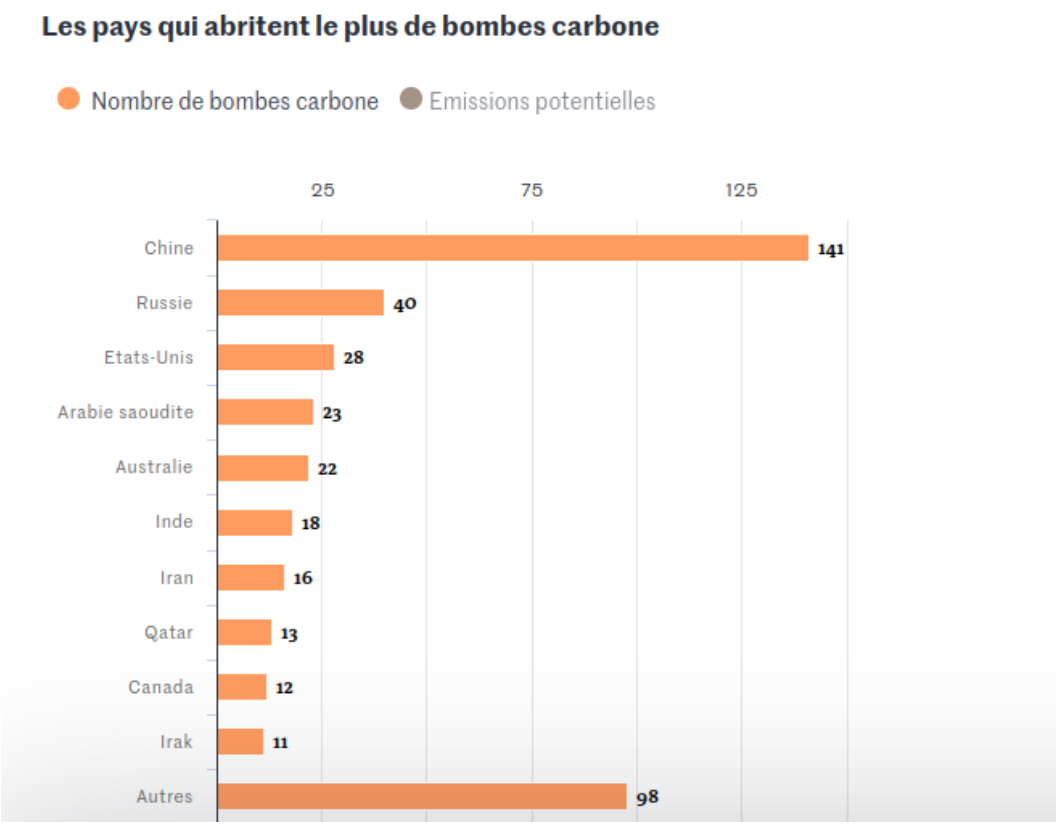

Source : CarbonBombs.org

Pour les projets pétroliers et gaziers qui devraient entrer en service entre 2023 et 2050 – et qui ne sont pas forcément qualifiés de bombes carbone –, la concentration géographique est la même : dans un rapport publié en septembre, l'organisation américaine Oil Change International montre que près de 90 % des émissions de dioxyde de carbone (CO2) associées sont issues de vingt pays. La combustion des hydrocarbures contenus dans ces nouveaux sites d'extraction a la capacité d'émettre la somme gigantesque de 173 milliards de tonnes (ou gigatonnes) de CO2, l'équivalent de trente ans d'émissions annuelles des Etats-Unis.

Davantage de forages sous Biden

Les Etats-Unis, où se trouvent 28 des 422 bombes carbone identifiées, sont responsables de plus du tiers des projets d'expansion de l'extraction de gaz et de pétrole, devant la Russie et le Canada.

Lors de la campagne présidentielle de 2020, le candidat Joe Biden avait pourtant promis de n'autoriser aucun nouveau forage sur les territoires fédéraux. Mais le démocrate n'a pas tenu son engagement une fois élu : au cours de ses deux premières années de mandat, contraint notamment par des décisions de justice ou du Congrès à majorité républicaine, le président a même approuvé plus de forages de pétrole et de gaz que son prédécesseur, Donald Trump. Fin septembre, l'administration a toutefois annoncé que seules trois nouvelles zones pourraient être forées dans le golfe du Mexique entre 2024 et 2029, le nombre le plus bas jamais proposé. Un virage vivement critiqué par le secteur de l'industrie fossile mais qui reste insuffisant aux yeux des organisations de défense de l'environnement.

En juin, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a exhorté les leaders mondiaux à cesser d'octroyer de nouveaux permis d'exploration et d'exploitation de combustibles fossiles. Pour

les gouvernements, la délivrance d'autorisations aux différents stades de développement d'un projet est un levier majeur pour freiner l'expansion. Fin 2020, le Danemark, le plus gros producteur de pétrole de l'Union européenne, a ainsi mis fin à toute nouvelle exploration en mer du Nord. Il a depuis pris la tête, avec le Costa Rica, de la coalition Beyond Oil and Gas Alliance, rassemblant une dizaine de pays – dont la France – engagés à œuvrer à l'abandon progressif des fossiles.

Le Royaume-Uni, au contraire, a donné son feu vert, le 27 septembre, à l'exploitation du champ pétrolier et gazier de Rosebank, dans cette même mer du Nord. *« Le gouvernement aurait pu ne pas accorder d'autorisation et le projet n'aurait pas vu le jour*, souligne Paul Ekins, professeur à l'University College London et ancien codirecteur du Centre britannique de recherche sur l'énergie. *Dans quasiment tous les pays où il y a une production pétrolière et gazière importante, il y a des gouvernements forts et des régimes d'autorisation. »* En clair, cette expansion ne résulte pas d'un laisser-faire de la part d'Etats débordés, mais bien d'une politique délibérée.

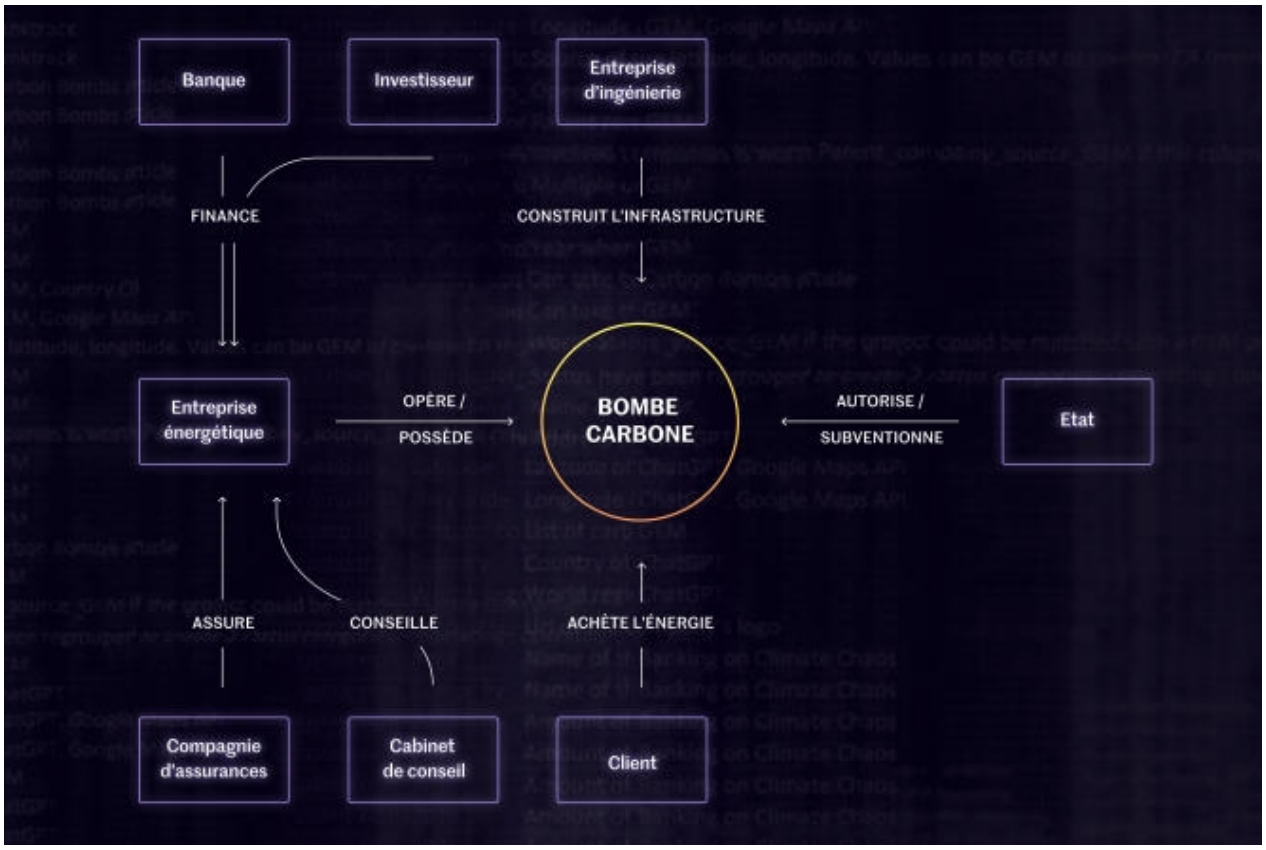

LE MONDE

« Aucune incitation »

Au-delà de la dimension politique, l'enjeu pour les dirigeants qui autorisent de nouveaux projets est aussi économique. Encore plus lorsque les sociétés pétrolières et gazières sont détenues en majorité par l'Etat : le poids des compagnies nationales est prépondérant sur le marché de l'or noir. Sultan Al-Jaber par exemple, le ministre émirati qui présidera la 28e conférence mondiale pour le climat (COP28), à Dubaï, fin novembre, est aussi le PDG d'Abu Dhabi National Oil Company (Adnoc). Déjà liée à trois bombes carbone, dont le potentiel conjoint s'élève à 11 gigatonnes de CO2, la compagnie nationale pétrolière a des plans d'expansion massifs. Lors d'une récente interview, une journaliste du *Guardian* lui a demandé s'il comptait mettre Adnoc en faillite, puisque lutter contre le dérèglement climatique implique de ne plus produire de gaz et de pétrole. Sultan Al-Jaber a regardé la journaliste avec étonnement. *« Pourquoi voudrais-je faire ça ? »*, lui a-t-il répondu.

« Il est assez irréaliste de demander à un secteur économique d'enclencher son propre déclin, surtout lorsque ce secteur gagne beaucoup d'argent, observe Romain Ioualalen, directeur de campagne chez Oil Change International. *Des compagnies comme la française TotalEnergies, la saoudienne Aramco ou l'émiratie Adnoc n'ont aucune incitation à mettre fin à la production d'hydrocarbures. »*

Au-delà de l'octroi de licences, les gouvernements disposent d'autres moyens pour freiner l'expansion pétrolière et gazière, notamment en n'accordant plus de soutien financier direct ni de garanties à l'export pour de tels projets, et en agissant sur le cadre réglementaire, économique ou fiscal. *« Il y a une responsabilité de la France à faire en sorte qu'un acteur comme TotalEnergies aligne son plan de transition sur la trajectoire de l'accord de Paris, qui inclut de ne pas investir dans de nouveaux projets fossiles*, estime Romain Ioualalen. *Il faut sortir de l'idée que l'Etat est impuissant à réguler l'économie. »* Le groupe français est en effet lié à au moins 23 bombes carbone.

Supprimer les traités d'investissement

« La diplomatie économique est très importante, ajoute Lucie Pinson, directrice générale de l'ONG Reclaim Finance. *Il y a une très forte dissonance cognitive lorsque le président Emmanuel Macron affiche son soutien au projet gazier de TotalEnergies en Papouasie-Nouvelle-Guinée, alors que la France n'apporte plus de soutien financier direct à de nouveaux projets fossiles. »*

S'il peut être complexe pour un Etat de cibler une entreprise en particulier dans un système globalisé, les experts soulignent aussi que l'un des moyens d'action est de renforcer le soutien aux pays émergents, pour que ceux-ci aient accès à des solutions alternatives aux énergies fossiles pour leur développement. *« Il est tout à fait compréhensible qu'un pays comme le Mozambique, où TotalEnergies a un projet très contesté, veuille développer ses ressources gazières et qu'il se tourne vers les majors pétrolières*, estime Paul Ekins. *Cela s'explique en partie par le fait que les pays riches n'ont pas encore suffisamment proposé d'autres voies de développement. »*

L'Agence internationale de l'énergie appelle de façon répétée à multiplier les investissements dans les énergies bas carbone dans les pays en développement et émergents. La question des financements du Nord vers le Sud devrait également être, une nouvelle fois, au cœur des négociations de la COP28.

L'Institut international du développement durable pointe aussi la nécessité de réformer et supprimer les traités internationaux d'investissement tels que la charte de l'énergie, qui protègent les entreprises et les investisseurs en cas de changement de politique énergétique, en prévoyant notamment des dédommagements. Dans un rapport de 2022, l'organisation note que si les gouvernements voulaient annuler tous les projets de pétrole et de gaz en développement, ils pourraient avoir à débourser 340 milliards de dollars (321 milliards d'euros) pour le règlement des différends avec les acteurs privés.